

HISTOIRE. AFFIRMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET EUROPÉEN

Suite à la Seconde Guerre mondiale, les Européens sont confrontés à des destructions importantes, ils souhaitent établir les bases d'une paix durable (création de l'ONU en 1945) et faire face aux menaces de la guerre froide. Un projet européen s'élabore alors. **Quelles sont les étapes de la construction européenne ? Quels sont les enjeux aujourd'hui ?**

FICHE D'OBJECTIFS. AFFIRMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET EUROPÉEN.

CONNAISSANCES	
Je connais le vocabulaire et les repères de la leçon	
<ul style="list-style-type: none"> - CECA, CEE, marché commun, espace Schengen, élargissement - 1945 : la création de l'ONU - 1951 : le traité de Rome - 1992 : le traité de Maastricht - 2002 : l'Euro, monnaie européenne - 2017 : le <u>Brexit</u> 	
Je sais expliquer	
<ul style="list-style-type: none"> - La volonté commune de créer un projet économique et politique européen (CECA, puis CEE) - Le traité de Maastricht et l'espace Schengen - La création de l'UE et les différents élargissements - Les enjeux actuels du projet européen 	
COMPETENCES	
Je suis capable de	
Me repérer dans le temps (frise chronologique) Prélever des informations dans des documents Travailler en groupe Travailler de manière autonome Présenter un document Compléter une carte	

I. La naissance d'un projet économique et politique.

Docs 1 p. 128.

- Compléter le tableau.

	Fondation	Pays membres	Principes
La CECA	1951	6 pays fondateurs : France, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, RFA	Favoriser les échanges de charbon et d'acier entre les pays fondateurs
La CEE	1957 (Traité de Rome)	6 pays fondateurs + 1973 : Irlande, RU, Danemark + 1981 : Grèce + 1986 : Espagne, Portugal	Etablir un marché commun de marchandises, de flux financiers et de personnes

CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier.

CEE : Communauté économique européenne.

Marché commun : Espace économique caractérisé par la libre circulation des marchandises et des services entre les Etats membres.

II. Une volonté d'approfondissement.

1. Le Traité de Maastricht et l'espace Schengen.

Docs 1 et 3 p. 130.

- *Quels sont les objectifs fixés par le traité de Maastricht ?*

Le traité de Maastricht prévoit une monnaie unique (l'Euro introduit en 2002), une citoyenneté commune à tous les habitants des pays signataires, une défense commune, la libre circulation des personnes, une justice commune, une politique internationale commune.

Docs 4 et 5 p.131.

- *Qui bénéficie de la citoyenneté européenne ? Quels sont les droits des citoyens européens ?*

La citoyenneté européenne revient à toute personne citoyenne d'un pays membre. Il obtient alors le droit de votes et d'être élu aux élections européennes et municipales d'un autre pays.

Bilan : Le traité de Maastricht est une étape importante dans la construction européenne car la coopération n'est désormais plus seulement économique, mais également politique. L'Euro est mis en place, la citoyenneté européenne et un renforcement des liens diplomatiques apparaissent. **L'espace Schengen, mis en place en 1995 permet la mise en place d'un espace de libre circulation des personnes entre les pays signataires.**

2. La création de l'UE et les différents élargissements.

Doc 2 p.128.

- *Quels élargissements successifs l'UE connaît-elle depuis sa fondation en 1992 ?*

1990	Ancienne RDA
1995	Suède, Finlande, Autriche
2004	Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Chypre, Malte
2007	Roumanie, Bulgarie
2013	Croatie
Candidats actuels	Turquie, Serbie

Elargissement : Ouverture de la CEE, puis de l'UE, à de nouveaux Etats membres.

III. Les enjeux actuels.

Aujourd'hui le projet européen suscite de nombreuses réflexions et des oppositions :

- **Coopérer pour faire face aux risques et aux dangers** (terrorisme et tensions internationales). La politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC) instituée depuis 1992 doit être renforcée. La surveillance des frontières reste bien limitée.
- **Le rejet de l'Europe par les citoyens.** On reproche à l'Europe de s'imposer à la souveraineté nationale et de ne pas protéger les plus pauvres.
- **Le « Brexit » et les crises financières** : quel avenir pour l'UE ? Depuis 2017, le RU se détache de l'UE avec le « Brexit ». Les crises financières en Grèce et au Portugal avaient déjà fragilisé l'UE auparavant, sans pousser un membre à en sortir. Les 27 autres restent fidèles à l'UE. Le RU est officiellement sorti de l'UE le 31 janvier 2020.

Bilan : Le projet européen a évolué depuis ses débuts en 1951. Il fut d'abord des accords économiques spécifiques (CECA) puis des accords économiques globaux (CEE) et enfin des accords politiques (UE). Ces évolutions ont permis d'affirmer le projet européen. Mais celui-ci souffre également de contestations (Brexit). Des élargissements sont également en discussions (Turquie).

